

PROCES-VERBAL DESCRIPTIF DE BIENS



Membre d'une association agréée – le règlement par chèque ou carte bancaire est
accepté

La Banque Postale LYON : FR79 2004 1010 0704 5505 0103 876

R.C.S. 839 115 748 LYON – CIL : N° déclaration CIL302

Bureaux ouverts de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 17 h — Sauf Vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h (Fermés le Samedi)

PROCES VERBAL

DE DESCRIPTION DE BIENS A SAISIR

L'AN DEUX MIL VINGT-QUATRE ET LE : VINGT-CINQ OCTOBRE

A LA REQUETE DE :

La Société CREDIT MUTUEL DE FRANCHEVILLE, société coopérative de crédit à capital variable et à responsabilité statutairement limitée, immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de LYON sous le numéro 405391947, ayant son siège social 36 Grande Rue 69340 FRANCHEVILLE, prise en la personne de son représentant légal en exercice domicilié en cette qualité audit siège,

Faisant constitution d'Avocat en la personne et au Cabinet de Maître Jean-Laurent REBOTIER, membre de la « SELAS AGIS », Avocat au barreau de LYON, y demeurant 45, rue Vendôme 69006 LYON, au Cabinet duquel domicile est élu et où pourront être notifiés les actes d'opposition à commandement, les offres réelles, et toutes significations relatives à la saisie dont il s'agit.

Je soussignée, Sylvie GRANGE, Huissier de Justice Associé de la SELARL HOR, titulaire d'un Office d'Huissier de Justice en résidence à OULLINS 69600, y demeurant 12 rue de la Camille ;

Agissant en vertu :

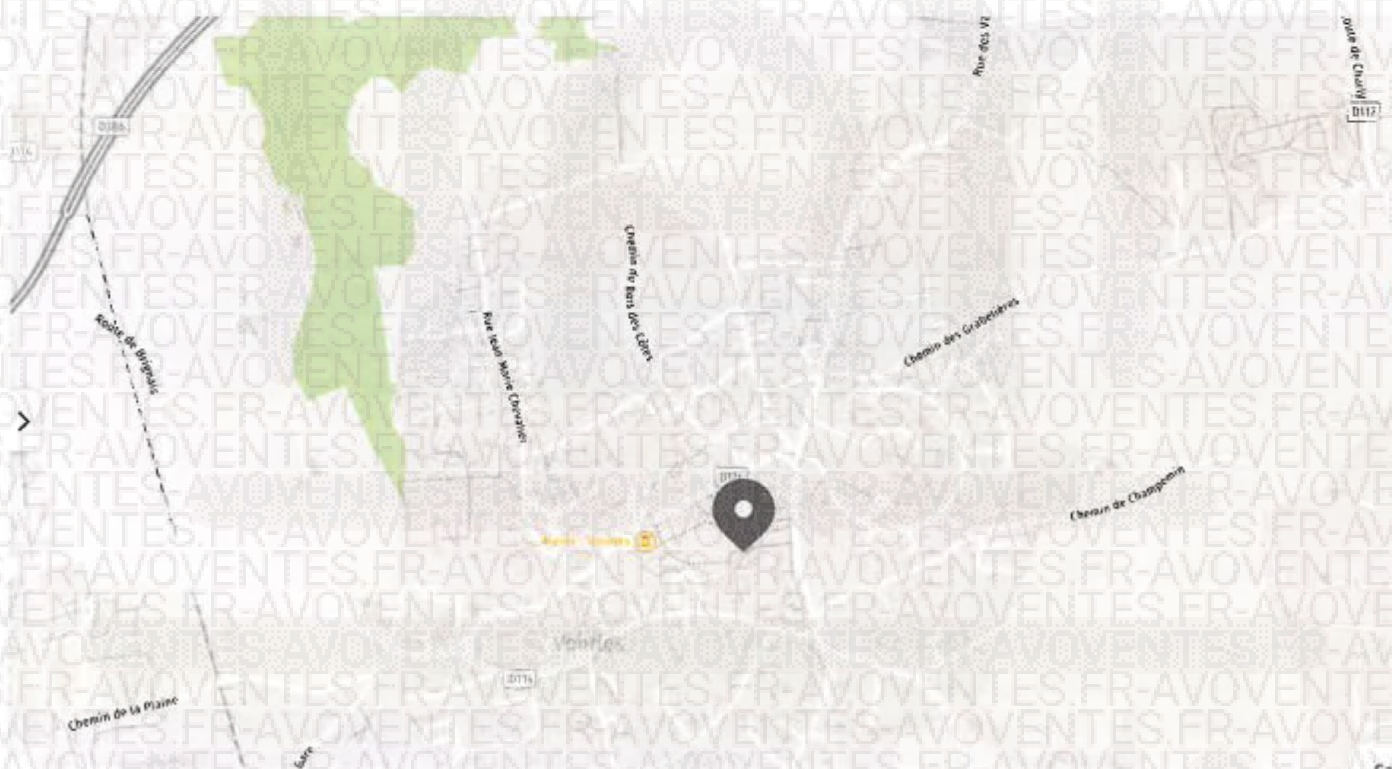
- La grosse en forme exécutoire d'un acte authentique reçu le 23 avril 2012 par Maître Alain ZEENDER, Notaire associé membre de la SCP « Alain ZEENDER, Patricia ROBLOT DIAZ et Vincent MORELLON, Notaires associés, à TERNAY (69) contenant prêt par le CREDIT MUTUEL DE FRANCHEVILLE à la somme de 179 100 € en principal, outre intérêts conventionnels au taux de 2,750 % l'an frais et accessoires, garanti par une inscription de privilège de prêteur de deniers publiée au 4ème Bureau du Service de la Publicité Foncière de LYON (69) le 16 mai 2012, volume 2012V n°1700.
- des articles L 142-1, L 322-2, R 322-1, R 322-2 et R 322-3 du Code des Procédures Civiles d'exécution,

CERTIFIE :

M'être exprès transportée, à 10 heures 45, commune de **VOURLES 69390, 18-20 rue de Champemin**, à l'effet de procéder à la description exacte et détaillée des biens appartenant à et dont la requérante se propose de poursuivre la vente forcée en la forme légale, à défaut par le sus-nommé d'avoir satisfait au commandement de payer qui lui a été signifié le 17 septembre 2024.

Ces biens sis à VOURLLES 69390, 18 rue de Champemin sont situés à :

- 450 mètres à pied de la Mairie sise 26 Rue Bertrange-Imeldange 69390 VOURLLES,
- 800 mètres en voiture d'une boulangerie, 5 Rue de l'Eglise à VOURLLES,
- 1 Km en voiture d'une boucherie, 1 Rue Bertrange-Imeldange à VOURLLES,
- 3,3 km du centre commercial SAINT GENIS II, Avenue Charles de Gaulle 69230 SAINT GVENIS LAVAL 69230,
- 700 mètres de l'école maternelle, 28 Rue Bertrange-Imeldange à VOURLLES,
- 1,3 km d'un collège/Lycée situé à VOURLLES 69390, Rue Jean-Marie Chevalier,



J'ai rencontré sur place ainsi déclaré, à qui j'ai décliné mes nom, prénom, qualité et objet de ma mission.

Celui-ci ne s'y étant pas opposé, j'ai procédé aux constatations suivantes en présence de Monsieur représentant le cabinet d'expertise JURITEC, 8 rue Jean Bart à 69003 LYON,

PORTE D'ENTREE :

La porte est recouverte d'un revêtement en état sur ses deux faces.

HALL D'ENTREE :

Le sol est recouvert d'un carrelage en état.

Les plinthes carrelées sont en état.

Les murs sont recouverts d'un enduit en état d'usage.

Le plafond est recouvert d'un enduit en état d'usage. Présence d'une ampoule au plafond.

La pièce est équipée d'un placard à deux portes coulissantes, qui fonctionnent correctement.

Ce placard abrite le lave-linge et le chauffe-eau de marque « Chaffoteaux ».

Il est équipé de deux rayons et d'une tringle pour penderie.

Présence du tableau électrique et du compteur Linky sur le mur derrière la porte.



CUISINE OUVERTE SUR SEJOUR :

La porte a un battant vitré en partie haute est en bois plein en partie basse revêtu de peinture en état d'usage.

COTE SEJOUR :

Le sol est recouvert d'un carrelage, dont trois carreaux sont fissurés devant la porte-fenêtre.

Les plinthes carrelées sont en état.

Les murs sont recouverts d'un enduit comportant trois chevilles sur le mur à gauche de la porte, dos à celle-ci.

Un convecteur, comportant des taches de brûlure, est fixé sur le mur à droite de la porte-fenêtre.



Une reprise blanchâtre est visible sur ce pan de mur avec un crochet.

Des taches sont visibles sur le mur à gauche de la porte-fenêtre ainsi qu'à droite de celle-ci.

Le plafond est revêtu d'un enduit en état d'usage.

La pièce est éclairée par deux portes-fenêtres a deux battants donnant accès à une terrasse. Leur encadrement en PVC est en état.

Les stores extérieurs électriques fonctionnent correctement.





COTE CUISINE :

Le sol est recouvert d'un carrelage dont quatre carreaux sont fissurés. Les plinthes carrelées sont en état.

Les murs sont recouverts d'un enduit en état d'usage comportant des traces noires au-dessus du plan mélaminé.

Le plafond est recouvert d'un enduit comportant des taches.

La pièce est équipée :

- d'un ensemble de placards et tiroirs,
- d'un plan mélaminé,
- d'une hotte,
- d'une plaque induction à trois feux de marque SAUTER,
- d'un évier en résine avec un égouttoir, robinet mitigeur au chaud d'eau froide,
- d'une crédence carrelée en état.

Le coin cuisine est éclairé par une porte-fenêtre à un battant, équipé d'un garde-corps métallique en état.

L'encadrement PVC de la porte-fenêtre est en état.

Un convecteur est fixé à gauche de cette porte-fenêtre.





CHAMBRE

La porte à battant est revêtue de peinture en état d'usage sur ses deux faces.

Le sol est recouvert d'un parquet flottant en état.

Les plinthes en bois sont revêtues de peinture en état d'usage.

Les murs sont recouverts d'un enduit comportant des traces noires et des taches en plusieurs endroits des murs.

De la moisissure est visible en partie basse du mur latéral gauche, dos à la porte et à gauche de la porte-fenêtre.





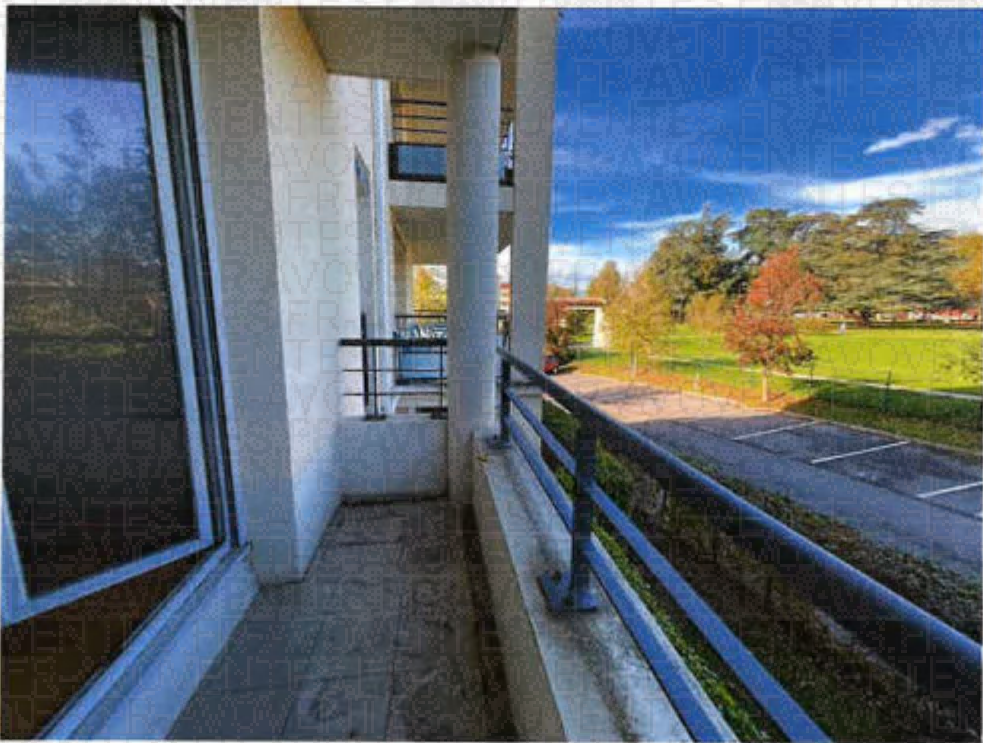
Un convecteur est fixé sur le mur latéral gauche, dos à la porte.

La pièce est équipée d'un placard à deux portes coulissantes comportant de nombreux rayons et tiroirs.

La pièce est éclairée par une porte-fenêtre à deux battants avec store extérieur à manivelle, qui fonctionne correctement.

Elle donne accès à un petit balcon dont le sol est recouvert d'un carrelage comportant des taches et des fientes d'oiseau. Les murs sont revêtus de l'enduit de façade.

Le balcon est délimité par un garde-corps revêtu de peinture en état. Des fissures sont visibles sur sa couverture.





SALLE DE BAINS :

La porte à un battant est en état sur ses deux faces.

Le sol est recouvert d'un carrelage en état.

Les plinthes carrelées sont en état.

Les murs sont recouverts d'un enduit en état d'usage, comportant deux trous de chevilles sur le mur latéral gauche.

L'aération est encrassée.

Le plafond est revêtu d'un enduit en état d'usage. Je relève l'absence d'ampoule.

La pièce est équipée :

- d'une baignoire avec pare baignoire, flexible douchette, dont le le joint périphérique est noirci,
- d'une vasque sur un meuble à deux portes/trois tiroirs,
- d'un radiateur chauffe-serviette,
- d'un miroir surmonté d'un bandeau à trois spots dont un seul spot fonctionne.





WC :

La porte à un battant est recouverte de peinture :

- comportant des traces noires face extérieure,
- en état face intérieure.

La porte et sa fermeture fonctionnent correctement.

Le sol est recouvert d'un carrelage en état.

Les plinthes carrelées sont en état.

Les murs sont recouverts d'un enduit en état d'usage, comportant une reprise à la périphérie de l'interrupteur.

Le plafond est revêtu d'un enduit en état d'usage.

L'aération est propre.

La pièce est équipée d'un WC siège anglais avec double abattant.



TERRASSE :

Le sol est recouvert d'un carrelage en état d'usage.

Les murs sont revêtus de l'enduit de façade en état d'usage.

Le plafond est revêtu de peinture détériorée à la périphérie d'une descente de toit.



Le garde-corps métallique, vitré en partie basse est en état

De la mousse végétale est visible en dessous des garde-corps.





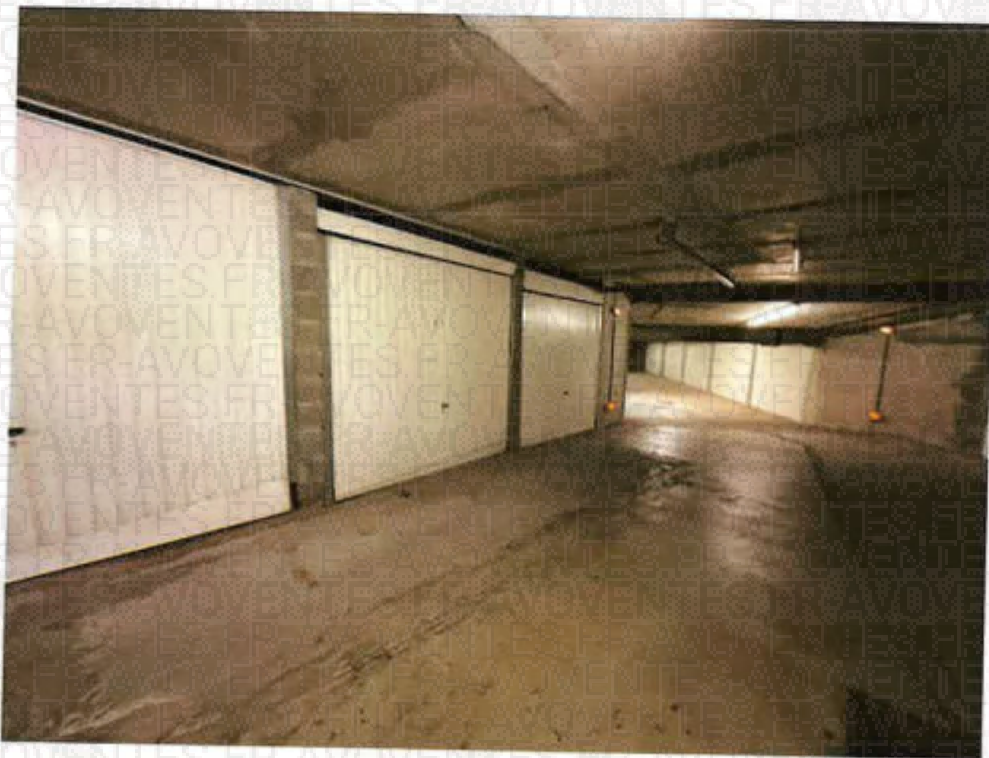
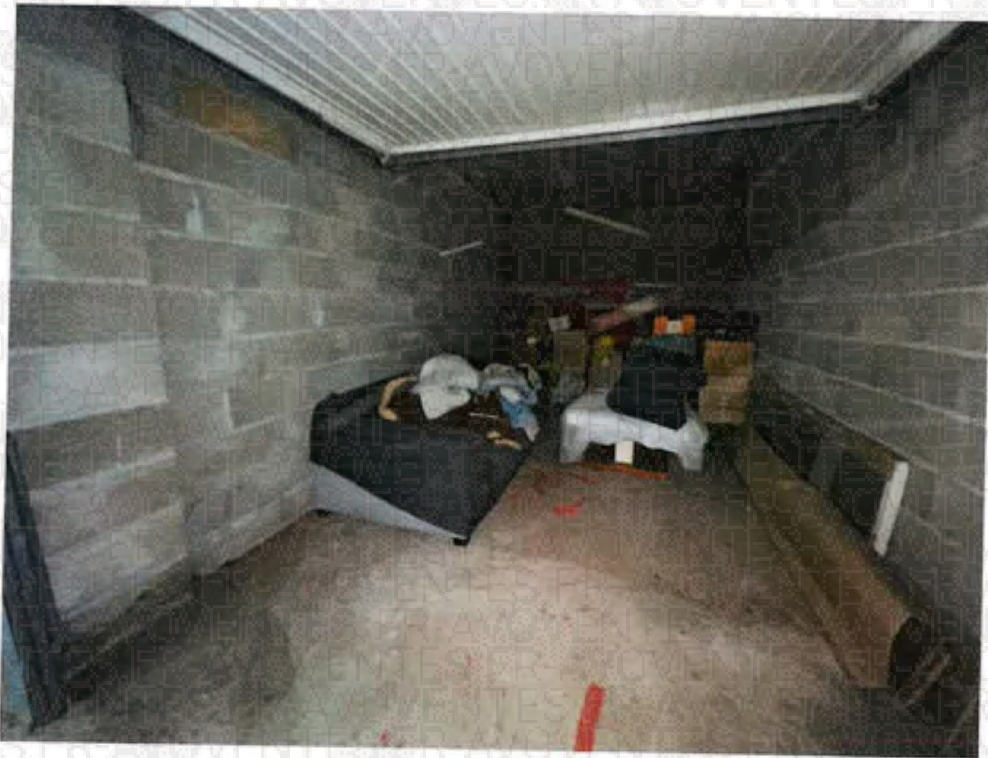
GARAGE :

Le sol est constitué d'une chape en béton en état.

Les murs sont constitués de parpaings bruts.

Le plafond est brut.

Le portail fonctionne correctement.



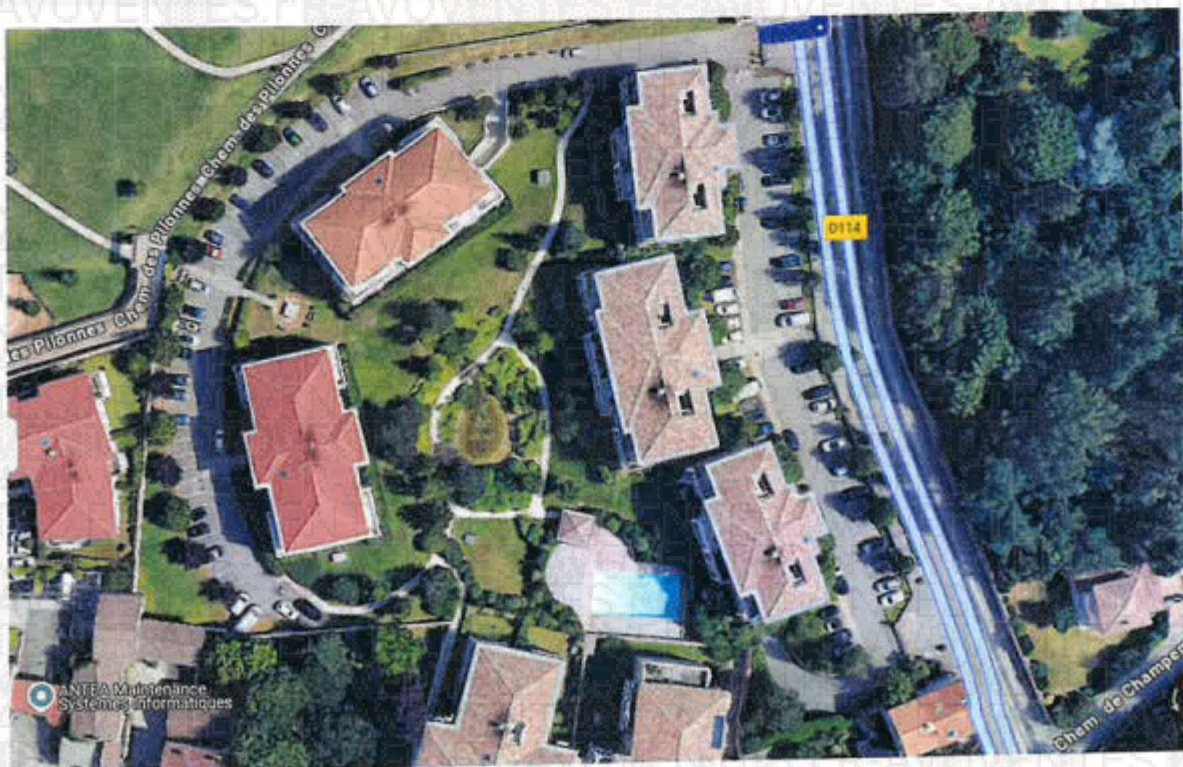
PARKING N°85 :

L'enrobé est en état.

La place de parking est située près de l'entrée de l'immeuble.



déclare que la copropriété dispose d'une piscine.



CHAUFFAGE :

Le chauffage est assuré par des radiants et un convecteur électrique.

Présence d'un chauffe-eau de 250 litres.

CONDITIONS D'OCCUPATION :

occupe seul ce logement.

Les biens désignés ci-dessus, dépendant d'un **ensemble immobilier sis sur la commune de VOURLLES 69390, 18-20 rue de Champemin**, cadastré SECTION AL n°163, 293, 295 et 303 pour 4125m², comprenant deux bâtiments dénommés A et B, 42 garages simples fermés en sous-sol et 42 parkings extérieurs,

Et plus particulièrement :

- **Le LOT N° 31** : soit au 1^{er} étage du bâtiment B, un appartement de type T2, comprenant un hall d'entrée avec placard, un séjour, une cuisine, une chambre avec placard, une salle de bains, WC et deux terrasses d'une superficie de 24,82 m².

Et les 174/10 000èmes de la propriété su sol et des parties communes générales,

Et les 174/4009èmes des parties communes spéciales à la masse bâtiment B.

- **Le LOT N°51** : soit au sous-sol, un garage simple fermé, portant le numéro 51 au plan.

Et les 18/10 000èmes de la propriété su sol et des parties communes générales,

Et les 18/800èmes des parties communes spéciales à la masse garage.

- **Le LOT N°85** : un parking extérieur, portant le numéro 85 au plan.

Et les 6/10 000èmes de la propriété su sol et des parties communes générales,

Et les 6/2560èmes des parties communes spéciales à la masse parking extérieur.

Il convient de préciser qu'il est établi sur les lots constitués par les parkings, boxes et caves, des servitudes générales de passage de gaines, canalisations ou conduits.

Les biens ci-dessus désignés sont soumis à l'état descriptif de division-règlement de copropriété établi suivant acte reçu par Maître REYJAL, Notaire à LYON (69), le 8 novembre 2007 publié au 4^{ème} Bureau des Hypothèques de LYON (69) le 26 décembre 2007, volume 2007P N° 6422.

La régie NEXITY LAMY, (assistante syndic) 51 avenue du Point du Jour, assume les fonctions de syndic de copropriété.

Afin d'apporter davantage de précisions à mes constatations, j'ai pris plusieurs clichés photographiques, lesquels n'ont subi aucune modification et sont le fidèle reflet de la réalité constatée sur les lieux, que j'ai reproduits ci-dessus.

Mes constatations terminées à 11 heures 45, je me suis retirée après avoir pris congé de mon requérant et de retour en mon Etude, j'ai clos et dressé le présent Procès-Verbal de Description pour servir et valoir ce que de droit.

Coût du présent acte :	
Article A.444-28	221,36 €
TRANSPORT	9,40 €
TOTAL HT	230,76 €
TVA 20,00 %	46,15 €
TOTAL TTC	279,91 €



